

Le Prix du premier ministre pour le leadership en matière de diversité et d'inclusion est remis aux personnes, aux groupes et aux ministères qui ont fait preuve de leadership pour promouvoir ou gérer la diversité au sein de la fonction publique de l'Île-du-Prince-Édouard et faire une différence en y instaurant une culture de travail équitable, positive et inclusive. Le prix permet de reconnaître et de célébrer les employés et les organisations qui favorisent la diversité et l'inclusion en milieu de travail, encouragent le respect, éliminent les obstacles et aident à créer des communautés et des milieux de travail accueillants.

DIVERSITÉ

La diversité renvoie à l'éventail de qualités visibles et invisibles, d'expériences et d'identités sociales et culturelles qui façonnent notre identité, notre pensée, nos interactions avec les autres et la perception que les autres ont de nous. Elles peuvent toucher des aspects tels que l'âge, la couleur de la peau, le sexe, l'origine nationale, l'ethnicité et la capacité variée des gens, ou encore le statut économique, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la scolarité, l'état familial, le mode de pensée, l'emplacement géographique, la langue maternelle, le statut d'immigrant ou de réfugié, le milieu socioéconomique, les croyances religieuses ou spirituelles, l'opinion politique, et bien plus encore. Elles peuvent également inclure des différences telles que la personnalité, le style, les capacités et les pensées ou perspectives.

INCLUSION

L'inclusion est une attitude et une approche de diversité en milieu de travail. Lorsqu'il y a inclusion, tous les employés se sentent valorisés et ont un sentiment d'appartenance envers une organisation qui applique les principes d'équité dans tous les aspects de ses politiques, de ses pratiques, de ses procédures et de la prestation de ses services. Un milieu inclusif permet aux personnes et aux groupes de se sentir en sécurité, respectés, engagés, motivés et valorisés, tant pour ce qu'ils sont que pour leur contribution aux objectifs organisationnels et sociétaux.

CRITÈRES ET MISES EN CANDIDATURE

La Commission de la fonction publique de l'Î.-P.-É. vous invite à soumettre la candidature de personnes, de groupes et de ministères pour le Prix annuel du premier ministre pour le leadership en matière de diversité et d'inclusion. Lorsque vous remplissez le formulaire de mise en candidature, veuillez fournir les renseignements demandés au comité de sélection ainsi qu'une brève description des raisons pour lesquelles votre candidat devrait recevoir le prix. Donnez des exemples de la mesure dans laquelle les activités ont promu un milieu de travail accueillant, positif et respectueux de toutes les identités culturelles et sociales, c'est-à-dire les identités liées au genre, à l'orientation sexuelle, à l'ethnicité, à la race, à la langue, etc. Indiquez quelles méthodes ont été appliquées pour renforcer l'équité et reconnaître les différences au sein du milieu de travail. Les renseignements pourraient comprendre ce qui suit :

DÉMONSTRATION DU LEADERSHIP EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION EN MILIEU DE TRAVAIL

Démontre la force et l'efficacité du leadership par la mise en place de divers programmes et initiatives qui favorisent la diversité et l'inclusion. Cela comprend la création d'un milieu de travail accueillant qui respecte et valorise les différences individuelles tout en dirigeant des programmes qui approfondissent les connaissances et développent les compétences en matière de diversité et d'inclusion pour éliminer toute forme de discrimination. On fait preuve de leadership en cultivant un milieu de travail qui motive les employés à réaliser leur plein potentiel en tirant profit de la diversité des idées, expériences, compétences et talents de tous les employés. Le leadership consiste à être un champion visible de la diversité et de l'inclusion.

PLANIFICATION DE LA DIVERSITÉ COMME UN SOUS-ENSEMBLE DE LA PLANIFICATION DES RESSOURCES HUMAINES

Aide à élaborer des stratégies visant à bâtir une main-d'œuvre qualifiée qui reflète la diversité des employés et de l'ensemble de la collectivité dans le but d'améliorer la prestation de services de façon continue.

PROMOTION GRÂCE À L'ÉDUCATION ET À LA FORMATION EN DIVERSITÉ, EN INCLUSION ET EN SENSIBILISATION AUX CULTURES

Définit et met en place des possibilités d'éducation et de formation en matière de diversité, d'inclusion et de compétences culturelles (p. ex. : éducation culturelle et multiculturelle, formation à la sensibilité, droits de la personne, compétence interculturelle). Démontre l'engagement à apprendre, à acquérir des connaissances et à mieux sensibiliser les gens à la diversité et à l'inclusion dans le milieu de travail et dans la communauté.

ACTIVITÉS DE PROMOTION EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ

- Collaboration avec plus d'un organisme pour combiner des ressources afin d'appuyer des activités faisant la promotion de la diversité et de l'inclusion (p. ex. : formation en sensibilisation culturelle, en droits de la personne).
- Prise de mesures positives afin d'améliorer l'inclusion et l'accessibilité pour tous les employés ou les membres du public.
- Démonstration de créativité et d'innovation afin de satisfaire les besoins d'une clientèle diversifiée.
- Employeur ou unité de travail démontrant la culture d'un milieu de travail qui élimine les barrières.
- Employeur ou employé faisant preuve de leadership pour attirer des étudiants de groupes diversifiés en promouvant des possibilités d'emploi d'été, de stages, de formation en milieu de travail et de programmes d'accompagnement.
- Programme ou initiative qui contribue à l'amélioration de l'équité, de l'accessibilité, de l'adaptation du milieu de travail pour un groupe-client particulier, etc.

RÈGLES GÉNÉRALES

- La date limite des mises en candidature est le 10 mai 2021, et la remise du prix aura lieu au cours de la Semaine de la fonction publique.
- Le prix est ouvert aux employés, ministères et organismes du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard.
- Les mises en candidature sont acceptées avec le consentement exprès de la personne mise en candidature.
- Les décisions du comité concernant le prix sont finales.

COMITÉ DE SÉLECTION

La composition du comité sera la suivante :

- un membre du conseil des sous-ministres;
- un membre du Comité consultatif sur la diversité et l'inclusion de l'Î.-P.-É.;
- la directrice générale de la Commission de la fonction publique de l'Î.-P.-É.;
- la directrice de la dotation, de la classification et du développement organisationnel de la Commission de la fonction publique de l'Î.-P.-É.;
- le conseiller en diversité et d'inclusion de la Commission de la fonction publique de l'Î.-P.-É.

LA DATE LIMITE EST LE 10 mai 2021

Veuillez remplir le formulaire de mise en candidature ci-joint et le retourner par la poste ou le numériser et l'envoyer par courriel.

Thilak Tennekone Courriel : ttennekone@gov.pe.ca

conseiller en diversité et d'inclusion, Commission de la fonction publique de l'Î.-P.-É., C.P. 2000, Charlottetown PE C1A 7N8

(LA DATE LIMITE EST LE 10 mai 2021)

J'aimerais soumettre la candidature de _____
(Nom de la personne ou du groupe)

INFORMATION SUR LE CANDIDAT (S'il s'agit d'un groupe, veuillez inclure le nom d'une personne-ressource.)

Organisme employeur :

Titre du poste :

Adresse postale :

Numéro de téléphone :

Numéro de télécopieur :

RENSEIGNEMENTS SUR L'AUTEUR DE LA PROPOSITION DE CANDIDATURE

Nom :

Organisation :

Lien avec la candidature proposée :

Numéro de téléphone :

Pourquoi soumettez-vous la candidature de cette personne ou de ce groupe?

(Veuillez utiliser l'espace ci-dessous pour donner les raisons de la mise en candidature : leadership, planification, éducation, promotion, etc. Si vous avez besoin de plus d'espace, ajoutez des pages supplémentaires pour fournir d'autres détails et des documents à l'appui.)

Veuillez vous assurer que le candidat est au courant de cette mise en candidature et a accepté qu'elle soit soumise.

Présenté par :

Signature

Date